



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte

Question écrite n° 97515

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le développement des fraudes au moyen de cartes Vitale. Selon le numéro 1279 de « La lettre A » du 12 mai 2006, l'amplification de ce phénomène se traduit « dans les grandes villes, notamment à Marseille », par la possibilité de louer « une carte Vitale à la journée pour une centaine d'euros ». Cette publication indique que le ministère de la santé « espère pouvoir très vite modifier le système informatique pour rendre obligatoire une revalidation, au moins annuelle, des cartes ». Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les dispositions qu'il entend réellement prendre afin de lutter contre ces fraudes à l'assurance maladie.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97515

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6398